Liberté . Égalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT (téléphone 03.60.36.52.94.)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PARC EOLIEN DE CREVECOEUR LE GRAND

Le Préfet de l'Oise a prolongé par arrêté du 21 janvier 2020 l'enquête publique jusqu'au 7 février 2020 sur le projet de la société OSTWIND International de réalisation du parc éolien dénommé « PARC EOLIEN DE CREVECOEUR LE GRAND » et les demandes d'autorisations uniques des sociétés SEPE LA GARENNE, SEPE LES HAILLIS, SEPE LE COQLIAMONT et SEPE LES BEAUX VOISINS regroupant au total treize éoliennes et 4 postes de livraison répartis sur le territoire des communes de Cormeilles, Domeliers, Francastel et Rotangy.

M. Albert BECARD, principal de collège en retraite, désigné comme commissaire-enquêteur sera présent :

- le samedi 1er février 2020 de 10 heures à 13 heures à Francastel,
- le vendredi 7 février 2020 de 16 heures 30 à 19 heures 30 à Domeliers.

Un avis au public faisant connaître les conditions de cette prolongation d'enquête est publié par voie d'affiches avant la date initiale de clôture de l'enquête publique prévue le 31 janvier 2020, et durant toute la durée de celle-ci soit jusqu'au vendredi 7 février 2020 sur les lieux prévus pour la réalisation du projet et dans les communes comprises dans le rayon d'affichage.

Cet avis est également publié, à la demande du préfet de l'Oise et aux frais du pétitionnaire, dans deux journaux locaux diffusés dans le département de l'Oise ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques »).

En outre, les sociétés visées ci-avant procèdent à l'affichage du même avis sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.